



APPEL À PROJET NATIONAL

« DANSONS VERS 2024 »

Edition 2022/2023

En route vers la Semaine Olympique et Paralympique
Du 03 au 08 avril 2023

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'APPEL À PROJET

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du [Plan Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 de la FF Sport U](#). Il a pour ambition d'engager les étudiants dans la dynamique olympique et paralympique par des créations chorégraphiques.

Le projet a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'Olympisme et au Paralympisme en leur offrant la possibilité de créer et de porter sur scène et/ou en vidéo, des pièces chorégraphiques en lien avec ces thèmes. Cette intention d'**insuffler une culture olympique et paralympique chez les étudiants** se traduira concrètement par l'utilisation du corps en mouvement, comme moyen d'expression de la force du mouvement Olympique et Paralympique au travers **de son histoire, de ses valeurs et ses symboles**.

L'appel à projet 2022/2023 s'articule autour de 4 thématiques : **l'inclusion, le rugby, les Jeux Olympiques antiques et modernes et le sport féminin**.

Ce projet, mis en œuvre sous un format digital ou présentiel, constitue **une formidable opportunité** pour les étudiants de **mettre en avant l'image de leur établissement, de faire vivre**, le cas échéant, **le label Génération 2024** (2^{ème} axe) par des actions concrètes et de s'engager dans **l'Olympiade Culturelle** proposée par Paris 2024. Il a pour ambition de monter en puissance à l'approche des JOP 2024.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Cet appel à projet s'adresse à des groupes d'étudiants pratiquant la danse dans le cadre de l'Association Sportive ou d'un enseignement dispensé au sein de leur établissement.

La licence sportive FFSU n'est pas obligatoire pour présenter une vidéo. Le Pass Sport U sera nécessaire pour une production en présentiel et la licence FFSU deviendra incontournable dans l'éventualité de plusieurs représentations.

FORMAT HYBRIDE

Héritage du format distanciel adopté pour répondre à la crise sanitaire lors de l'année 2020/20221, l'appel à projet 2022/2023 est de nouveau orienté vers une **version hybride** : projet vidéo et/ou présentiel.

Il s'agira pour les étudiants de **présenter une création artistique**, quels que soient le niveau et le style de danse, **sous un format digital, lors de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP)** du 03 au 08 AVRIL 2023 et/ou **sous un format en présentiel** selon les opportunités qui se présenteront en local à compter de la SOP.

2

Pour le format distanciel, les vidéos présentées devront être le résultat d'une captation d'images réalisée en présentiel. Les chorégraphies seront mises en avant par une large diffusion des vidéos sur les différents réseaux sociaux de la FF Sport U tout au long de la Semaine Olympique et Paralympique. Elles seront également consultables en continu sur la chaîne YouTube de la fédération et, pour les coups de cœur, sur son [site internet](#) (rubrique JOP 2024/ Dansons vers 2024). Ces interfaces visent à donner de la résonance aux créations artistiques.

Toutes les chorégraphies qui pourront être portées sur scène, feront l'objet d'un relais en interne, au sein des différentes ligues régionales, afin d'être sollicitées à l'occasion d'évènements locaux, organisés ou non dans le cadre de l'activation du label Terre de Jeux de la ligue régionale concernée.

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJET

FORMAT DES CHORÉGRAPHIES

DURÉE : entre 3 et 6 min maximum

COMPOSITION GROUPE DE DANSEURS : 2 danseurs minimum

FORMAT DISTANCIEL : La chorégraphie présentée en vidéo devra s'effectuer à partir d'une restitution du groupe en présentiel. Il est vivement encouragé de soigner la scénarisation et le montage vidéo pour mettre en valeur les chorégraphies.

STYLES DE DANSE

Cet appel à projet est ouvert à tous styles de danse dès lors que le projet chorégraphique contribue à mettre en mouvement une des 4 thématiques ciblées :

- **Danse contemporaine, jazz, classique, etc.**
- **Hip-Hop, breaking, etc.**

MUSIQUE

La création de musique ou l'utilisation de musique libre de droits sont fortement encouragées dans la perspective d'une plus large diffusion de la performance sur les réseaux sociaux.

Dans le cas de l'utilisation d'une musique commerciale, le groupe devra en informer la FFSU et envoyer le justificatif de règlement des droits SACEM liés à leur vidéo si celui-ci a été effectué. La demande d'autorisation pour la reproduction ou la représentation des œuvres musicales est vivement encouragée. Le non-paiement de ces droits n'empêche pas de répondre à l'appel à projet.

La FFSU prendra à sa charge le règlement des droits SACEM pour les « Coups de cœur ».

THÉMATIQUES DE L'APPEL À PROJET

Chaque chorégraphie devra s'inscrire dans une des thématiques. Pour chacune d'entre elles, des coups de cœur seront identifiés et valorisés.

THÉMATIQUE 1 : INCLUSION

MOTS CLÉS :

- **PARASPORT / JEUX PARALYMPIQUES/ PARALYMPISME :**
 - Devise du Mouvement paralympique : « L'esprit en mouvement ».
 - Valeurs paralympiques : « Courage, détermination, égalité, inspiration ».
 - Symboles paralympiques* : agitos, hymne, drapeau, serment.
 - Histoire des Jeux paralympiques.
 - Changer le regard sur le handicap, etc.
- **DIVERSITÉ** : « Au-delà de nos différences », variété, pluralité, métissage, etc.

NB : La vigilance est de rigueur sur les créations en lien avec les symboles paralympiques (agitos, flamme, ...) qui doivent s'inscrire dans le respect de la marque olympique. La FFSU se tient à disposition pour vous accompagner sur ce point de vigilance.*

THÉMATIQUE 2 : LES ANNEAUX OVALES - FRANCE 2023

MOTS CLÉS :

- France 2023 : « 2023 : la France accueille le monde », ovalité, Haka, Hymne, 6 nations, jeu collectif et de lutte, combat, évitement, percussion, vitesse, contact, engagement, rencontre des corps, force, emblème, coq, légende, histoire du rugby, etc.
- Valeurs du rugby : « Intégrité, passion, solidarité, discipline, respect », esprit d'équipe, amitié, dévouement, etc.

THÉMATIQUE 3 : LES JEUX OLYMPIQUES ANTIQUES ET MODERNES - PARIS 2024

MOTS CLÉS :

- **LES JEUX OLYMPIQUES MODERNES** : Faits marquants de l'histoire des JOP, « 1924-2024 : 100 ans d'histoire olympique », évolution des JOP, focus sur une édition des Jeux, sports olympiques, Pierre de Coubertin, etc.

- **LES JEUX OLYMPIQUES ANTIQUES** : Olympie, Jeux de la Cité, sports antiques, mythologie, héros, déesse, prêtresse, couronne d'olivier, Olympie, etc.
- **PARIS 2024** : « 2024 : Paris accueille le monde », héritage, patrimoine, citoyens, mobilisation, éducation, envie, innovation, sports futuristes, le breaking sport additionnel en 2024, etc.
- **OLYMPISME** :
 - Symboles olympiques* : Flamme, drapeau, anneaux, hymne, serment, devise, credo, mascotte, cérémonial de l'allumage de la flamme*, relais, vasque, rituels, etc.
 - Devise olympique : « Plus vite, plus haut, plus fort - Ensemble », « Citius, Altius, Fortius - Communiter »
 - Valeurs olympiques : « Excellence, amitié, respect », partage, entraide, solidarité, Fair-Play, fraternité, interculturalité, métissage, etc.

NB : La vigilance est de rigueur sur les créations en lien avec les symboles olympiques (anneaux, flamme, ...) qui doivent s'inscrire dans le respect de la marque olympique. La FFSU se tient à disposition pour vous accompagner sur ce point de vigilance.*

THÉMATIQUE 4 : LE SPORT FÉMININ

MOTS CLÉS : Mixité, performance féminine, histoire du Sport féminin, les Jeux mondiaux féminins, Alice Milliat, etc.

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Vous êtes une association sportive affiliée à la FF Sport U ou un établissement d'enseignement supérieur ou un groupe d'étudiants du même établissement pratiquant la danse.

Vous êtes un groupe de 2 danseurs minimum.

Votre projet chorégraphique cible une des 4 thématiques du projet « Dansons vers 2024 » en respectant les mots clés de la catégorie choisie.

Vous êtes en mesure d'envoyer une vidéo de votre création chorégraphique accompagnée de tous les documents demandés **au plus tard le lundi 13 mars 2023 à l'adresse paris2024SC@sport-u.com**.

PROCÉDURE POUR RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET

POUR PARTICIPER :

- Préparer une **vidéo de votre chorégraphie au format MP4** en respectant le cahier des charges du montage vidéo (cf. **Kit de montage vidéo**).
- Votre vidéo sera accompagnée des 4 pièces suivantes :
 - Le **formulaire du projet artistique** [en cliquant ici](#)
 - La **composition du groupe** [en cliquant ici](#)

- l'**attestation de droit à l'image pour chacun des danseurs et figurants** [en cliquant ici](#)
- la **cession de droits d'auteur pour chacun des acteurs concernés** [en cliquant ici](#)

→ Envoyer le dossier complet via WeTransfer à l'adresse : paris2024SC@sport-u.com

Au plus tard le lundi 13 mars 2023.

5

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA VIDÉO :

INSTRUCTIONS POUR LE MONTAGE VIDÉO

Toutes les vidéos présentées doivent respecter un cadre uniforme présenté ci-dessous :

- **L'entame de la vidéo** (séquence introductive) **devra impérativement respecter le cahier des charges** pour être diffusée.
Vous trouverez dans le [Kit de montage vidéo](#) (téléchargeable également depuis le site) les éléments vous permettant de respecter le cadre imposé.
- À la fin de la vidéo, vous pourrez faire figurer des informations telles que : le nom des danseurs et de la musique, les remerciements, etc.

CADRE JURIDIQUE : POINTS DE VIGILANCE

- **Caractéristiques de l'environnement : veillez à ne pas effectuer des prises de vue devant des panneaux publicitaires ou des monuments protégés** (ex : Tour Eiffel la nuit).
- **Tenues des danseurs : veillez à ne pas porter des tenues sur lesquelles une marque est visible.**
- **Respecter les règles d'usage des propriétés olympiques gérées par le COJOP Paris 2024.**
Il s'agira notamment d'éviter toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle appartenant au COJOP Paris 2024 par l'utilisation d'éléments et/ou termes inappropriés tels que : « *les emblèmes Olympiques nationaux, la devise, l'hymne, le symbole olympique, les termes « Jeux Olympiques », « Olympisme », « Olympiade » et plus généralement toute autre marque, emblème et signe distinctif du CNOSF, du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et du Mouvement olympique* ».

CONTACTS

I PILOTAGE DU PROJET FFSU :

Xavier Baguelin (Directeur National Adjoint en charge de la danse) - xbaguelin@sport-u.com

Valérie Terrien- Conques (Référente nationale JOP 2024) - vterrienconques@sport-u.com

I COORDINATION ET SUIVI DU PROJET FFSU :

Clément Roux (Chargé de mission JOP 2024) - paris2024SC@sport-u.com

I COMMUNICATION FFSU :

Damien Bardot (Directeur de la communication FFSU) - dbardot@sport-u.com